

CENTRE DE RÉFÉRENCE DES TROUBLES DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES RAYMOND-POINCARÉ (CRTLA)



1

LA FAMILLE HABITE
DANS LE 78, 92, 95

2

ENFANTS + DE 4 ANS
APRÈS UNE ENTRÉE EN
PS MATERNELLE À CM2

3

CONSULTATIONS DE NIVEAU 3

DÉDIÉES AUX TROUBLES DES
APPRENTISSAGES SUIVIS ET
COMPLEXES.

L'UNITÉ TRAITE UNIQUEMENT LES
DEMANDES POUR DES ENFANTS
PRÉSENTANT DES TROUBLES SANS
PATHOLOGIE NEUROLOGIQUE
ASSOCIÉE SANS DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE ET SANS
TROUBLE DU SPECTRE DE
L'AUTISME.

4

NOS MISSIONS

Avis aux professionnels,
Conseils de rééducation, d'orientation
Bilan complémentaire de TND et pose
de diagnostic
Formation et recherche

5

ETUDE DE LA DEMANDE

Nous évaluons le dossier pour
réserver notre disponibilité aux
patients prioritaires
Nous réorientons les familles vers
d'autres professionnels si la
situation ne relève pas de notre
compétence ou s'il existe un
dispositif de proximité à activer en
premier. (niveau 1 et 2)

LES PARENTS font la demande uniquement sur
<https://mon.aphp.fr/>

<https://mon.aphp.fr/demande-rendez-vous/service-21-68-formulaire-1658>

PLUSIEURS QUESTIONNAIRES obligatoires à télécharger via le lien
suivant : <https://raymondpoincare.aphp.fr/premiere-consultation-au-crtla/>